

5 EXIGENCES MAJEURES A PORTER DANS LA GREVE ET LES MANIFESTATIONS DU 19 MARS ET... APRES

➔ Si votre principale préoccupation en fin de mois est de savoir comment placer ce qui reste sur votre compte

➔ Si vous trouvez normal de bénéficier seulement de 29,17 € brut par mois au titre de la fusion pendant que d'autres vont bénéficier à terme (en 2012) d'une hausse de rémunération mensuelle allant de 966 € (IP/DGI) à 2 069 € (Directeurs Divisionnaires/DGI)....

➔ Si vous pensez qu'il y a trop de monde dans votre service ou dans votre poste et pas assez de chômeurs aux portes des agences du « Pôle Emploi »....

➔ Si vous attendez désespérément qu'on supprime votre poste de travail pour goûter aux joies de la mobilité géographique imposée...

➔ Si vous croyez que la rémunération au mérite permettra enfin de reconnaître vos compétences et votre investissement (forcément plus important que celui de vos collègues) dans le travail....

Alors, à l'évidence, vous pouvez arrêter là la lecture de ce tract et vous replonger dans les délices des travaux épanouissants et gratifiants qui sont les vôtres.

Mais si vous estimez qu'après le 29 janvier, ce gouvernement et son chef d'orchestre élyséen demeurent sourds aux revendications du monde du travail et persistent à conduire une politique désastreuse contre les salaires, l'emploi et les services publics, **alors la CGT Impôts/Trésor du 77 vous appelle à porter 5 exigences majeures dans la grève et les manifestations du 19 mars :**

☞ Une augmentation mensuelle des salaires de 300 € brut¹ pour tous

☞ Le gel des 30 000 suppressions d'emplois prévues en 2009 dans la Fonction Publique et la création des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services publics

☞ Le retrait du projet de loi relatif à « la mobilité et aux parcours professionnels dans la Fonction Publique »

☞ Le retrait du dispositif de la « Prime de fonctions et de résultats » (PFR)

☞ L'arrêt d'une fusion DGI/DGCP catastrophique pour les usagers et les personnels et l'ouverture de véritables négociations

**LE 19 MARS, REPONDEZ A L'APPEL DE MM. FILLON ET WOERTH,
SOYEZ CITOYEN !
TOUS EN GREVE ET DANS LES MANIFESTATIONS !**

**APRES LE 19 MARS, PARTICIPEZ AUX REUNIONS QUI SERONT ORGANISEES POUR
DECIDER DES SUITES A DONNER A CETTE JOURNEE D'ACTION**

¹ La CGT revendique un SMIC à 1600 € brut (pour 151,67 heures de travail) contre 1321,02 € à ce jour